

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 04/06/2025  
ID Télétransmission : 033-213300635-20250603-142064-DE-1-1

**Séance du mardi 3 juin 2025  
D-2025/152**

Date de mise en ligne : 05/06/2025

certifié exact,

**Aujourd'hui 3 juin 2025, à 10h07,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspension de séance de 13H41 à 14H48

Présidence de Madame Claudine BICHET de 14H52 à 16H02

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Magali FRONZES,

Madame Marie Claude NOEL absente de 10H30 à 11H35, Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 13H00, Monsieur Pierre de Gaetan NJIKAM MOULIOM présent à partir de 16H44, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 15H00, Monsieur Vincent MAURIN présent jusqu'à 16H05, Madame Brigitte BLOCH présente jusqu'à 16H45, Madame Magali FRONZES présente jusqu'à 17H35, Madame Sylvie SCHMITT présente jusqu'à 17H45, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 17H55, Madame Tiphaine ARDOUIN présente jusqu'à 18H00

### **Excusés :**

Madame Céline PAPIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES, Madame Myriam ECKERT,

**Attributions d'aides en faveur des associations pendant le temps scolaire. Délégation actions éducatives. Subventions 2025. Adoption. Autorisation**

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville accompagne les pratiques artistiques et culturelles au travers du programme 100% EAC (Education Artistique et Culturelle) porté par la Direction Générale des Affaires Culturelles mais également au travers d'autres actions réparties au sein d'autres directions.

C'est le cas pour la Direction de l'Education qui, via les actions éducatives, soutient des associations proposant des actions d'éveil culturel sur le temps scolaire à destination des enfants scolarisés.

Ces actions sont propices à la pratique artistique ou aux rencontres avec des spectacles ou des artistes.

C'est pourquoi, nous vous proposons de soutenir les associations **la Compagnie Présence** et **Chante Ecole** qui proposent des actions culturelles et artistiques sur les temps scolaires pour de nombreuses écoles élémentaires de la Ville.

**La Compagnie Présence** propose une programmation théâtrale, à La Pergola, de création d'œuvres de jeunes auteurs contemporains et de mises en scène de grands classiques du répertoire. La Compagnie accueille donc des classes pour des représentations tout au long de l'année. En 2023-24, 608 enfants des écoles publiques et privées de la Ville ont pu assister à l'un des spectacles proposés par l'association.

L'association **Chante école** propose, quant à elle, d'accompagner des activités de chorales allant jusqu'à la promotion de spectacles par et pour les élèves sur de belles scènes de la Métropole. En 2023-24, 4 écoles élémentaires de la Ville ont été accompagnées par l'association (ainsi que 10 collèges et 1 lycée bordelais).

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement :

- d'une subvention de 2500 € à **La Compagnie Présence**,
- d'une subvention de 800 € à l'association **Chante Ecole**.

En complément de ces subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication...), pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

A titre d'information, pour l'année 2023, les associations ont bénéficié de différentes aides en nature de la ville de Bordeaux dont les valorisations se sont élevées à :

- 27 352 € pour la Compagnie Présence,
- 339 € pour Chante école.

Ce montant ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2025, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2025 et de leur valorisation actualisée.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de l'exercice 2025 – actions éducatives - fonction 020 – compte 65748.

**ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE ROUGE BORDEAUX ANTICAPITALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 juin 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Sylvie SCHMITT**